

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
A0 Actes relatifs aux CHEQUES	
Remise de chèque(s)	gratuit
Païement d'un chèque	gratuit
Chéquier remis à l'agence	gratuit
Chéquier avec talon de correspondance	5,25
Chéquier avec talon gauche envoi RAR	13,60
Chéquier 100% Corse Bilingue	3,10
Chéquier 100% Corse Bilingue RAR	11,45
Carnet de remises de chèques personnalisées	2,50
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Pro (Inclus dans l'offre)	sans objet
Frais d'envoi simple de carnet de remise de chèques	gratuit
Frais d'envoi sécurisé de carnet de remises de chèques	8,35
Frais d'envoi de chéquier sécurisé	8,35
Frais d'envoi de chéquier simple	gratuit
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)	0,00
Frais d'envoi de chéquier dans une autre CR	8,60
Destruction de chéquier	13,35
Chèque hors norme	15,05
Frais d'émission d'un chèque de banque	13,50
-2 chèques gratuits par mois civil pour les titulaires d'un Prelude Basis ou Prelude + (Inclus dans l'offre)	0,00
-2 chèques gratuits par mois civil pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	0,00
-3 chèques gratuits par mois civil pour les titulaires d'un Prelude ou Prelude STK (Inclus dans l'offre)	0,00
-2 chèques gratuits par mois civil pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
A1 Actes relatifs aux VIREMENTS	
Réception d'un virement SEPA	gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent	gratuit
Frais par virement permanent	1,40
-exonération à 100% pour les titulaires du "Service Action ou du Service Action Bourse	gratuit
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA PRELUDE BASIC ou PRELUDE + (Inclus dans l'offre)	gratuit
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Particuliers	gratuit
- exonération à 100% par Internet (CAEL ou appli Ma Banque)	gratuit
- exonération vers un compte détenu au Crédit Agricole de la Corse	gratuit
Frais par virement occasionnel	3,80
. par EDI	sans objet
vers un compte détenu au Crédit Agricole de la Corse	gratuit
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA PRELUDE BASIC ou PRELUDE + (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
- exonération à 100% par Internet (CAEL ou appli Ma Banque)	
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Frais par virement Spécialisé Orienté Trésorerie (papier)	20,05
. par EDI	sans objet
Frais par virement incomplet ou incorrect	5,50
A2 Actes relatifs aux OPPOSITIONS	
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier par l'émetteur	14,50
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Facilcasse, Mozaic, Equilibre, Sérénité et Optimum	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
Opposition sur prélèvement	gratuit

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Opposition de la carte à l'initiative du titulaire (perte/vol)	gratuit
Opposition de la carte à l'initiative de la banque (blocage)	gratuit
Frais d'opposition internationale sur carte	gratuit
A3 Actes relatifs aux INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision par titulaire (MURCEF) (facturation due si chèque non rejeté)	15,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	7,50
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	7,50
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Lettre d'information préalable pour chèque sans provision co-titulaire (MURCEF) (facturation due si chèque non rejeté)	15,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	7,50
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	7,50
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Mainlevée d'une interdiction bancaire externe	29,65
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	14,20
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK et Prelude +	7,10
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	7,10
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	

TARIFS AU 01/07/2018

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA prelude Basic	0,00
Frais lettre LCC débiteur 30 jours consécutifs	13,70
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK et Prelude +	6,85
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	6,85
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (par chèque) (IB interne)	31,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire (par chèque) (IB externe)	31,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
Chèque retourné impayé	1,75
Frais par modification effet	17,80
Frais pour retour d'effet impayé	19,30
Frais de rejet d'effet pour défaut de provision (total ou partiel)	12,00
Forfait des frais par chèque rejeté pour défaut de provision d'un montant > 50 € (loi MURCEF) (1ere présentation)	42,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	21,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	21,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Forfait des frais par chèque rejeté pour défaut de provision d'un montant > 50 € (loi MURCEF) (représentation > 30 jours)	42,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	21,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	21,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision d'un montant <= 50 € (loi MURCEF)	22,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00

TARIFS AU 01/07/2018

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude + plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	11,00 20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre) plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	11,00 20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Forfait des frais par chèque rejeté pour défaut de provision d'un montant < 50 € (loi MURCEF) (représentation > 30 jours)	22,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude STK, Prelude Basis et Prelude + plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	11,00 20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre) plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	11,00 20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Commission d'intervention par opération (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...))	8,00
plafond journalier	32,00
plafond mensuel	80,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude + plafond journalier	4,00 16,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Incluse dans l'offre) plafond journalier	4,00 16,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
- réduction de 50% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France) plafond journalier	4,00 16,00
plafond mensuel	20,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Frais impayé SDD CORE	sans objet
Frais impayé SDD B2B	sans objet
Frais de lettre d'information pour compte débiteur (LCD)	13,70
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	6,85

TARIFS AU 01/07/2018

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Frais de lettre de dénonciation du découvert contractuel (CSCA Particuliers)	gratuit
Frais par saisie attribution	119,00
Frais par Saisie Conservatoire	119,00
Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur % du montant dû au trésor public <i>maximum</i>	10% 100,00
Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur vaine % du montant dû au trésor public <i>maximum</i>	10% 100,00
Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur vaine sbi % du montant dû au trésor public <i>maximum</i>	10% 100,00
V V V V Plus utilisées à compter du 01/01/2019 V V V V	
Frais par avis à tiers détenteur	119,00
Frais par opposition à Tiers Détenteur	119,00
Frais par opposition administrative % du montant dû au trésor public <i>maximum</i>	10% 119,00
Frais par opposition douane	119,00
Frais par Saisie à Tiers Détenteur ^ ^ ^ ^ Plus utilisées à compter du 01/01/2019 ^ ^ ^ ^	119,00
Frais lettre de rappel sur compte débiteur	gratuit
Frais de lettre de mise en demeure	gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (mt du rejet - mt Com d'intervention) <i>maximum TTC</i>	variable 12,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude + seuil TTC	variable 1,00
<i>maximum TTC</i>	6,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre) seuil TTC	variable 1,00
<i>maximum TTC</i>	6,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Frais de rejet de prélèvement B2B	sans objet
<i>maximum TTC</i>	12,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement	300,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude + seuil TTC	variable 1,00
<i>maximum TTC</i>	6,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019 (plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	20,00 30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre) seuil TTC	variable 1,00

TARIFS AU 01/07/2018

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
maximum TTC	6,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
(plafond mensuel des frais de dysfonctionnement jusqu'au 31/12/2018)	30,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	20,00
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Inclus dans l'offre)	10,00
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	20,00
plafond annuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/01/2019	200,00
-Clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique clients fragiles	
plafond mensuel des frais de dysfonctionnement à compter du 01/02/2019	25,00
Frais de lettre recommandé sur impayé PACIFICA	6,00
A4 Actes relatifs à LA GESTION DE COMPTE	
Ouverture d'un compte chèques avec remise de la convention de compte	gratuit
Clôture / transfert de compte	
Service d'aide à la mobilité (ISILIS / FACILIT)	gratuit
Service bancaire de base	gratuit
Délivrance de RIB/IBAN	gratuit
Versement d'espèce en agence	gratuit
Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) / an	17,95
Retour courrier adresse erronée (mise en place NPAI)	17,95
Commission de mouvement <i>par mois</i>	
% de l'opération pour les Professionnels	sans objet
% de l'opération pour les Entreprises	sans objet
Minimum pour les Entreprises	sans objet
-exonération à 100% pour les associations	sans objet
-exonération à 100% pour les agriculteurs	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Pro (Incluse dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Pro (Incluse dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	sans objet
Tenue de compte Professionnels <i>par mois</i>	
Pour les Professionnels	sans objet
Pour les Entreprises	sans objet
-exonération à 100% pour les associations	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels ou Agri, (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Pro (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	sans objet
Frais d'actualisation du dossier Entreprises <i>par an</i>	sans objet
Tenue de compte Particuliers <i>par mois</i>	1,25
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Particuliers ou d'un CSCA	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les mineurs	0,00
Rétrocession des intérêts débiteurs sur CSCA Particuliers avec découvert	variable
Frais par échelles d'intérêts	4,95

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Frais de gestion de compte en inactivité * <i>Maximum par an</i>	30,00
* Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.	
Franchise intérêts débiteurs CAC Particuliers	variable
Intérêts débiteurs (facturation mensuelle)	variable
Intérêts créditeurs	variable
Prélèvements fiscaux	variable
Prélèvements sociaux	variable
Régularisation sur intérêts débiteurs	variable
Régularisation sur intérêts créditeurs	variable
Régularisation sur prélèvements sociaux	variable
Régularisation sur prélèvements fiscaux	variable
Commission de plus fort découvert <i>par mois</i> (Incluse dans le calcul du TEG)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels (Incluse dans l'offre)	sans objet
Régularisation commission de plus fort découvert	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels (Incluse dans l'offre)	sans objet
Liaison de comptes	sans objet
A5 Actes relatifs aux EFFET, LETTRE DE CHANGE RELEVÉ ET BILLET A ORDRE RELEVÉ	
Effet papier (LCR / BOR) <i>par ordre</i>	sans objet
Effet EDI (LCR / BOR) <i>par ordre</i>	sans objet
Bordereau de remise effet papier <i>par remise</i>	sans objet
Bordereau de remise effet EDI - EBICS <i>par remise</i>	sans objet
Bordereau de remise effet EDI - WEB <i>par remise</i>	sans objet
Bordereau de remise effet CAEL <i>par remise</i>	sans objet
LCR modifiée / réclamée / prorogée / restituée	sans objet
A6 Actes relatifs aux AVIS DE PRELEVEMENT	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	gratuit
Coût par opération EDI : prélèvement SEPA SDD (CORE)	0,32
Coût par opération EDI : prélèvement SEPA SDD B2B	0,35
Information premier prélèvement SEPA	1,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)(acte 00212)	0,00
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	gratuit
Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	sans objet
A7 Actes relatifs au CSCA (plus commercialisé) et au COMPTE A COMPOSER	
Cotisation du Compte à composer PART (somme socle + modules -dégressivité -bonus)	variable
Remboursement cotisation CAC Particuliers au prorata temporis	variable
Ci-dessous les prix bruts du Socle et des Modules composant le Compte à Composer avant application de la dégressivité sur les combinaisons possibles :	
- 5% si total souscrit de 4,1 à < 5,09 €	
- 10% si total souscrit de 5,10 à < 7,14 €	
- 15% si total souscrit de 7,15 à < 9,17 €	
- 20% si total souscrit > = 9,18 €	
- 33,33% spécifique pour le budget protégé	
Le bonus (avantage tarifaire supplémentaire pour les jeunes et les agents) ne s'applique qu'après le calcul de la dégressivité.	
Cotisation du Socle Compte à Composer Particuliers	2,10
Cotisation du Module Maîtrise du Découvert	
- découvert < ou = 500 € (ristourne d'agios 5 €)	2,15
- découvert de 501 à 1000 € (ristourne d'agios 10 €)	2,90

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
- découvert de 1001 à 2000 € (ristourne d'agios 15 €)	3,80
- découvert > 2 000 € (ristourne d'agios 20 €)	5,00
Cotisation du Module Maîtrise du Découvert (plus commercialisé)	
- découvert < ou = 300 € (ristourne d'agios 5 €)	1,80
- découvert de 301 à 800 € (ristourne d'agios 10 €)	2,30
- découvert de 801 à 1200 € (ristourne d'agios 15 €)	3,00
- découvert de 1201 à 2000 € (ristourne d'agios 20 €)	3,80
- découvert > 2000 € (ristourne d'agios 25 €)	5,00
Cotisation du Module Budget Assurances	1,70
Cotisation du Module Budget Assurances Premium	3,50
Cotisation du Module Compte Sécurisé	2,90
Cotisation du Module Compte Sécurisé Premium	4,70
Cotisation du Module Epargne Pilotée "écopage"	2,10
Cotisation du Module Epargne Pilotée "écopage" Premium	2,80
Cotisation du Module Suivi @ssuré	1,65
Cotisation du Module Suivi @ssuré Premium	2,40
Cotisation du Module Budget Protégé (1€ / mois avec le socle)	0,90
Cotisation du socle du CAC PRO	
- flux confiés inférieur ou égal à 75 k€	sans objet
- flux confiés entre 75 et 150 k€	sans objet
- flux confiés entre 150 et 350 k€	sans objet
- flux confiés entre 350 et 750 k€	sans objet
- flux confiés supérieur à 750 k€	sans objet
Cotisation du Module Placement Programmé Professionnels CAC PRO	sans objet
Cotisation du Module Placement Dynamisé Professionnels CAC PRO	sans objet
Cotisation du Module Option trésorerie Professionnels CAC PRO	sans objet
Cotisation Assurance SécuriCOMPTE PRO+ (incluse dans la cotisation du socle CAC PRO)	sans objet
Cotisation Actilibre Mandat Epargne (incluse dans le module placement programmé PRO)	sans objet
Cotisation Actilibre Mandat Trésorerie (incluse dans le module placement dynamisé PRO)	sans objet
Cotisation Compte Service Prelude Initio	par mois 3,00
Cotisation Compte Service Prelude BASIS	par mois 3,00
Cotisation Compte Service Prelude +	par mois 3,00
Cotisation Compte Service Equilibre	par mois 4,10
Cotisation Compte Service Equilibre	par mois 4,10
Cotisation Compte Service Facilité Caisse	par mois 6,70
Cotisation Compte Service Mozaïc	par mois 3,15
Cotisation Compte Service Mozaïc	par mois 3,15
Cotisation Compte Service Sérénité	par mois 6,80
Cotisation Compte Service Sérénité	par mois 6,80
Cotisation Compte Service Optimum	par mois 6,80
Cotisation Compte Service Optimum	par mois 6,80
Cotisation Compte Service Droit au Compte	par mois gratuit
Cotisation CSCA PRO niveau 1 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 1 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 2 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 2 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 3 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 3 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 4 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 4 sans OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 1 avec OC	sans objet

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Cotisation CSCA PRO niveau 1 avec OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 2 avec OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 2 avec OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO niveau 3 avec OC	sans objet
Cotisation CSCA PRO 3 TVA avec OC	sans objet
B0 Actes relatifs aux SERVICES	
Relevé mensuel	gratuit
Frais relevé de compte décadaire <i>forfait par mois</i>	2,85
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Equilibre, Serenite, Optimum et Facilité de caisse	2,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels (Offres 74054, 74055, 74056, 74057, 74104, 74105 et 74106) (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% par E-Relevé	0,00
Frais relevé de compte journalier <i>forfait par mois</i>	29,40
-exonération à 100% par E-Relevé	0,00
Frais relevé de compte quinzaine <i>forfait par mois</i>	0,55
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PRO (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% par E-Relevé	0,00
Frais relevé ISF (annuel)	47,70
Frais de recherche de documents (GEIDE)	13,45
Frais de recherche complexe de documents (archives)	16,55
Frais de recherche complexe de documents	13,45
Frais par photocopie (par page)	2,59
Frais de recherche sur chèque	5,10
Frais de mise à disposition de fonds	21,95
Relevé journalier détaillé remises cartes	sans objet
Frais Relevé Mensuel Détaillé Carte (RMD)	5,00
Rédition d'un relevé Business Card	sans objet
Abonnement convention de communication regroupement 4	gratuit
Abonnement convention de communication regroupement 5	gratuit
Frais par duplicata d'IFU	18,65
Abonnement 2 PACK PRELEVEMENT	sans objet
Abonnement 10 PACK PRELEVEMENT	sans objet
Abonnement 10 PACK PRELEVEMENT	sans objet
Abonnement 30 PACK PRELEVEMENT	sans objet
Cotisation mandat épargne ACTILIBRE (Incluse dans l'offre CAC Module Epargne Pilotée et E P Premium)	0,00
Télétransmission EBICS abonnement mensuel	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Télétransmission EDI WEB abonnement mensuel	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Package WEB EDI + Ma signature	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Ma Signature EDI	sans objet
Fax de confirmation EDI	sans objet
Représentation automatique impayés SDD	sans objet
Frais par relevés EDI (en sus de l'abonnement) <i>coût à la ligne</i>	sans objet
Abonnement convention de communication regroupement 1, 2, 3	gratuit
Echelles d'intérêts gratuites	gratuit
Frais d'envoi à domicile en recommandé (Frais d'envoi)	8,35
Retrait d'un des co-titulaires de compte joint	39,05
Demande d'un numéro ICS (Identifiant Créancier) auprès de la Banque de France	38,40
Envoi de la carte en recommandé AR	9,35
Demande de KBIS au greffe	sans objet

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Relevé EDI	sans objet
Cotisation trimestrielle de l'offre CA certificat	sans objet
Cotisation trimestrielle de l'offre CA certificat	sans objet
Transfert de produit d'épargne (Hors Caisses Régionales de Crédit Agricole)	120,00
Frais relevé global épargne/crédit (RGA)	
- trimestriel	8,45
- semestriel	15,85
- annuel	26,40
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Epargne Pilotée (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Epargne Pilotée Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
Renseignements communiqués aux Commissaires aux Comptes	sans objet
Frais de succession :	
- actif successoral <= 1.000€	50,00
- actif successoral de 1.001 à 5.000€	150,00
- actif successoral de 5.001 à 15.000€	200,00
- actif successoral de 15.001 à 30.000€	350,00
- actif successoral de 30.001 à 42.000€	450,00
- actif successoral > 42.000€	630,00
Frais de successions manuels	variable
Règlement succession vers autre banque	160,45
Frais annuels de gestion de succession	139,75
Cotisation offre EKO	2,00
Abonnement mandat d'épargne TANDEM	1,00
Abonnement mandat d'épargne TANDEM plus	1,00
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements internes et SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA, le courrier d'information premier prélèvement par mois	
-exonération à 100% pour les CAC particuliers	
B1 Actes relatifs aux ASSURANCES CAMCA	
Sécuricompte chèque Secours	
Tranche 1	sans objet
Tranche 2	sans objet
Sécuri protection accident	
Tranche 1	sans objet
Tranche 2	sans objet
Sécuri Protection Vol	2,00
Cotisation Sécuricompte Vol (taxe assurance incluse)	2,00
Cotisation Sécuricompte Famille	3,47
Cotisation Assurance SécuriBUDGET (taxe assurance incluse)	1,70
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Assurances (Inclus dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriBUDGET Prémium (taxe assurance incluse)	3,50
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Assurances Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriCOMPTE Plus (taxe assurance incluse)	2,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé (Inclus dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriCOMPTE Découvert (taxe assurance incluse)	
- découvert < ou = 500 €	2,00
- découvert de 501 à 1000 €	2,80
- découvert de 1001 à 2000 €	4,23
- découvert > 2 000 €	5,67
plus commercialisé :	
- découvert < ou = 300 €	1,35

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
- découvert de 301 à 800 €	2,31
- découvert de 801 à 1 200 €	3,26
- découvert de 1 201 à 2 000 €	4,23
- découvert > 2 000 €	5,67
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Maitrise du Découvert (Incluse dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriCOMPTE Prémium (taxe assurance incluse)	4,20
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé Premium (Incluse dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriEPARGNE (taxe assurance incluse)	0,25
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Epargne Pilotée (Incluse dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriEPARGNE Prémium (taxe assurance incluse)	1,88
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Epargne Pilotée Premium (Incluse dans l'offre)	0,00
Actes techniques transformés en CAC01 et CAC02 :	
Cotisation Assurance SécuriLIVRETS Alimentant (taxe assurance incluse)	1,90
Cotisation Assurance SécuriLIVRETS Représentant (taxe assurance incluse)	1,90
Cotisation Assurance SécuriLIVRETS Titulaire (taxe assurance incluse)	1,90
Cotisation Assurance SécuriZEN (taxe assurance incluse)	1,90
Cotisation Assurance SécuriWEB (taxe assurance incluse)	1,25
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module suivi @ssuré (Incluse dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriWEB Premium (taxe assurance incluse)	2,50
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module suivi @ssuré Premium (Incluse dans l'offre)	0,00
Cotisation Assurance SécuriCOMPTE PRO+ (taxe assurance incluse)	sans objet
Cotisation Assurance SécuriCOMPTE AGRI+ (taxe assurance incluse)	sans objet
Cotisation Assurance SécuriHELP PRO (taxe assurance incluse)	sans objet
Cotisation Assurance SécuriHELP AGRI (taxe assurance incluse)	sans objet
C0 Actes relatifs aux CARTES BANCAIRES	
Carte retrait CAM	
Cotisation carte Libre Service Agence annuelle	gratuit
Cotisation carte dépôt libre service annuelle	15,25
- 2ème carte	15,25
Carte de paiement à autorisation systématique	
Cotisation carte Mozaïc AS (contrôle de solde) annuelle	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cotisation L'autre Carte annuelle	16,00
- 2ème carte	16,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Incluse dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
Cotisation L'autre Carte annuelle	16,00
- 2ème carte	16,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Incluse dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
Cotisation L'autre Carte annuelle	16,00
- 2ème carte	16,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Incluse dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Cotisation Maestro L'autre Carte majeurs protégés annuelle	16,00
- 2ème carte	16,00
Cotisation MasterCard L'autre Carte Dual annuelle	16,00
- 2ème carte	16,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude, Prelude STK, Prelude Basis et Prelude +	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Budget Protégé (Incluse dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
Cotisation carte Maestro classique majeurs protégés annuelle	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation carte MasterCard AS majeurs protégés annuelle	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation carte Maestro CL Moneo tutelle annuelle	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation carte Maestro paiement annuelle	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation carte MasterCard Maestro classique Dual annuelle	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation carte MasterCard Dual annuelle	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation MasterCard AS Pro Dual annuelle	sans objet
Cotisation carte MasterCard AS Pro PM Dual annuelle (remplace l'autre carte pour les pros)	sans objet
Carte de paiement internationale à débit immédiat	
Cotisation carte Mozaïc Sans Contact annuelle	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cotisation carte Mozaïc Sans Contact annuelle	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cotisation carte Mozaïc Sans Contact annuelle	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cotisation carte Paiement Mozaïc annuelle	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Carte EKO incluse dans l'offre EKO	0,00
Cotisation carte Mastercard débit immédiat annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50
Cotisation carte Visa Classic débit immédiat annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Cotisation carte Visa Sans Contact débit immédiat annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50
Cotisation carte Mastercard sans contact débit immédiat annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50
Cotisation carte Mastercard affinitaire sans contact débit immédiat annuelle	48,00
-réduction de 50% : 2ème carte	24,00
Cotisation carte EKO	35,00
- 2ème carte	17,50
Carte retrait interbancaire	
Cotisation carte Mozaïc retrait annuelle	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cotisation carte Mozaïc retrait (adossée au compte sur livret)	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cotisation carte Mozaïc retrait (adossée au DAV)	12,00
- 2ème carte	12,00
-exonération à 100% pour les mineurs	sans objet
Cartes International DI Crédit	
Cotisation carte Open	23,00
-réduction de 50% : 2ème carte	11,50
Cotisation carte Suppletis Open annuelle	23,00
-réduction de 50% : 2ème carte	11,50
Cotisation carte Cartwin débit immédiat annuelle	46,00
-réduction de 50% : 2ème carte	23,00
Cotisation carte Mastercard Cartwin débit immédiat annuelle	46,00
-réduction de 50% : 2ème carte	23,00
Cartes International DD	
Cotisation carte Eurocard débit différé annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50
Cotisation carte Visa Classic débit différé annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50
Cotisation carte Visa Sans Contact débit différé annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50
Cotisation carte Mastercard affinitaire sans contact débit différé annuelle	48,00
-réduction de 50% : 2ème carte	24,00
Cotisation carte Mastercard sans contact débit différé annuelle	43,00
-réduction de 50% : 2ème carte	21,50

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Cotisation carte Paypass Win débit différé annuelle	46,00
-réduction de 50% : 2ème carte	23,00
Cartes Haut De Gamme DI	
Cotisation carte Visa Premier Sans Contact débit immédiat annuelle	119,00
-réduction de 50% : 2ème carte	59,50
Cotisation carte Visa Premier débit immédiat annuelle	119,00
-réduction de 50% : 2ème carte	59,50
Cotisation carte Gold Mastercard débit immédiat annuelle	119,00
-réduction de 50% : 2ème carte	59,50
Cotisation carte Gold Mastercard Sans Contact débit immédiat annuelle	119,00
-réduction de 50% : 2ème carte	59,50
Cotisation carte Gold Mastercard affinitaire sans contact débit immédiat annuelle	124,00
-réduction de 50% : 2ème carte	62,00
Cartes de paiement internationale à débit différé	
Cotisation carte Visa Premier Sans Contact débit différé annuelle	127,00
-réduction de 50% : 2ème carte	63,50
Cotisation carte Gold Mastercard débit différé annuelle	127,00
-réduction de 50% : 2ème carte	63,50
Cotisation carte Gold Mastercard Sans Contact débit différé annuelle	127,00
-réduction de 50% : 2ème carte	63,50
Cotisation carte Gold Mastercard affinitaire sans contact débit différé annuelle	132,00
-réduction de 50% : 2ème carte	66,00
Cotisation carte Visa Premier Moneo débit différé annuelle	127,00
-réduction de 50% : 2ème carte	63,50
Cotisation carte World Elite dual débit différé annuelle	300,00
- 2ème carte	300,00
Cotisation carte Infinite dual débit différé annuelle	300,00
- 2ème carte	300,00
Cartes Haut de Gamme DI Crédit	
Cotisation carte Gold Mastercard Cartwin Sans Contact débit immédiat annuelle	122,00
-réduction de 50% : 2ème carte	61,00
Cotisation carte Gold Mastercard Cartwin débit immédiat annuelle	122,00
-réduction de 50% : 2ème carte	61,00
Cartes Haut de Gamme DD Crédit	
Cotisation carte Gold Mastercard Cartwin Sans Contact débit différé annuelle	130,00

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
-réduction de 50% : 2ème carte	65,00
Cotisation carte Gold Mastercard Cartwin débit différé annuelle	130,00
-réduction de 50% : 2ème carte	65,00
Cartes Business DD	
Cotisation carte Business débit différé annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Business Sans Contact débit différé annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Business Sans Contact débit différé annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Business Executive débit différé annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Business Executive Sans Contact débit différé annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Executive Sans Contact débit différé annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cartes Business DI	
Cotisation carte Business à débit immédiat annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Business Sans Contact débit immédiat annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Business Sans Contact débit immédiat annuelle	sans objet
-réduction de 30% pour les titulaires d'un CAC PRO	sans objet
Cotisation carte Mastercard autorisation systématique	34,00
-réduction de 50% : 2ème carte	17,00
Cotisation carte Mastercard Cartwin débit différé annuelle	46,00
-réduction de 50% : 2ème carte	23,00
Cotisation carte Platinum annuelle	300,00
- 2ème carte	300,00

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Cotisation carte Platinum Sans Contact annuelle	300,00
- 2ème carte	300,00
Modification temporaire des plafonds carte à la demande du porteur	8,95
Cash = retrait d'espèces au guichet d'une banque (et redressement)	
Dans un Crédit Agricole	gratuit
Dans une autre banque en France ou en Union Européenne	6,20
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	
Dans une autre banque en France ou en zone Euro	
- Dans un distributeur de billets du Crédit Agricole	gratuit
- Dans un distributeur de billets d'une autre banque	
- avec la carte L'Autre Carte (à partir du 5e retrait)	0,85
- avec toutes les autres cartes (à partir du 5e retrait)	1,00
Dans une autre banque hors zone Euro	4,20
+ commission proportionnelle	2,55%
Autres paiements hors euro et dans les pays hors EEE	0,27
+ commission proportionnelle	2,55%
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (carte MINUTE)	5,00
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Rétrocession cotisation carte	variable
Commission facturée aux commerçants adhérents CB et rétrocessions paiements (annul)	sans objet
Prestations cartes	
Réédition du code confidentiel	10,00
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Particuliers (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Commande de la carte en urgence	16,60
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Compte Sécurisé Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
- exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Remplacement d'une carte	13,30
- exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
D0 Actes relatifs au SERVICE EN LIGNE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne VISION (Consultations, virements internes, RIB)	gratuit
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne ACTION	gratuit
Crédit Agricole En ligne Vision + option virement externe (hors international)	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne ACTION BOURSE	gratuit
Crédit Agricole En ligne Action + Gestion du portefeuille Titres	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne PRO GESTION	sans objet
Crédit Agricole En ligne Action + Gestion du portefeuille Titres + Gestion des effets	
Pour les Professionnels	
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Pro	sans objet

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
Pour les Entreprises	
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Professionnels	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Pro	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires du Service Bancaire de Base (Droit au compte Banque De France)	0,00
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	
Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement (1 alerte/ m2d chq ou crt en agence ou envoi poste)	0,30
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART-PRO Socle (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	0,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur (1 alerte/mois au 1er solde débiteur) par message	0,30
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude +	0,00
Alerte achat à distance par message	0,30
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	0,00
Alertes SMS à la demande-Temp réel de gestion (alertes SMS ou Mail - Mobile à la demande) (1 alerte à chq franchissement de seuil ou à chq évènement déclencheur) par message	0,30
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	0,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Alerte essentielle : solde débiteur (1 alerte/mois au 1er solde débiteur) par mois	sans objet
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Particuliers ou Pro hors Prelude + (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude +	sans objet
Alerte essentielle : solde débiteur et opération rejetée (1 alerte/mois au 1er solde débiteur) par mois	sans objet
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Particuliers ou Pro (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prelude +	sans objet
Alerte VAD achat par mois	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré Premium (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	sans objet
Alerte conso SMS mini relevé	0,30
-réduction de 50% pour les titulaires d'un CSCA Particuliers ou Pro (Inclus dans l'offre)	0,15
-10 gratuits pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré (Inclus dans l'offre)	0,00
-10 gratuits pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré Premium (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	0,00
Alerte Gestion Réel par mois	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC Module Suivi @ssuré Premium (Inclus dans l'offre)	sans objet
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	sans objet

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
Alerte solde débiteur et rejet opérations (1 sms par nouveau de solde débiteur et par rejet) par message	0,30
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CAC PART Socle (Inclus dans l'offre)	0,00
-exonération à 100% par Internet (CAEL)	0,00
-exonération à 100% pour les titulaires d'un CSCA Prélude +	0,00
-exonération à 100% pour l'offre EKO (Inclus dans l'offre)	0,00
Reprise contrat BAM PRO	
Alerte gratuite	gratuit
SMS consommation gratuit	gratuit
Filmobile mini relevé gratuit	gratuit
E0 Actes relatifs aux PRETS	
Frais d'enregistrement de garantie pour une OCCC (Inclus dans le calcul du TEG)	sans objet
Frais de réaménagement prêt (aménagement contractuel)	50,00
Frais de réaménagement prêt (aménagement non contractuel)	1%
	<i>minimum</i> 300,00
	<i>maximum</i> 1 000,00
Réaménagements (renégociation de taux ou de durée)	1%
	<i>minimum</i> 300,00
	<i>maximum</i> 1 000,00
Pause crédit – demande de délai	50,00
Pause crédit – report d'échéance	50,00
désolidarisation sur prêt	100,00
Modification durée différée	50,00
Attestation de prêt	18,65
Frais par attestation de prêt soldé	18,65
Modification de périodicité	50,00
Frais par modification de compte à débiter	30,00
Frais par modification de date d'échéance	50,00
Rédition de tableau d'amortissement	18,65
Frais par lettre d'information annuelle des cautions par dossier de prêt (Inclus dans le calcul du TEG pour les	16,55
Frais par demande de décompte de remboursement de prêt (par prêt)	31,15
-gratuit pour les offres émises à partir du 1er juillet 2016 (loi CFI)	gratuit
Frais de dossier (calculés par dossier)	
. Réalisation prêts à la consommation (prêt amortissable à taux fixe)	1,50%
	<i>minimum</i> 50,00
	<i>maximum</i> 300,00
. Réalisation prêts habitat (prêt conventionné / prêt à l'accession sociale) % du capital emprunté	1%
	<i>minimum</i> 300,00
	<i>maximum</i> 500,00
. Réalisation prêts habitat autres % du capital emprunté	1%
	<i>minimum</i> 300,00
	<i>maximum</i> 1 000,00
. Réalisation prêts épargne logement / prêt à taux zéro / Eco Prêt taux zéro	gratuit
. Réalisation prêts professionnels (y compris plafond d'escompte, Dailly, MCNE et autres lignes internationales)	
. Court terme, moyen et long terme % du capital emprunté pour les Pros	sans objet
mini pour les Professionnels	sans objet
% du capital emprunté pour les Ents	sans objet

TARIFS AU 01/07/2018

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC	
	1er juillet 2018	
	Euros	
	mini pour les Entreprises	sans objet
Frais de dossier OC		
	% pour les Particuliers	1,50%
	mini pour les particuliers	50,00
	% du capital emprunté pour les Pros	sans objet
	mini pour les Professionnels	sans objet
	% du capital emprunté pour les Ents	sans objet
	mini pour les Entreprises	sans objet
Commission d'engagement sur OCCO (<i>taux trimestriel</i>) (Incluse dans le calcul du TEG) % sur le plafond		sans objet
Frais de transfert sur prêt		200,00
Frais par changement de garantie (par prêt)		150,00
Frais par mainlevée de garanties prêt en cours		150,00
Frais par mainlevée d'hypothèque prêt soldé		50,00
Frais par mainlevée autres garanties		sans objet
F0 Actes relatifs aux OPERATIONS INTERNATIONALES		
Commission de change opération en devises	% de l'opération	0,10%
	Mini	16,75
	Maxi	109,10
Commission de change transfert		
Commission de change rapatriement		
Commission de change achat devise		
Commission transfert par chèque		
Virement reçu de l'étranger		0,10%
	Mini	25,40
	Maxi	162,40
Commission rapatriement Euro		
Commission rapatriement devise		
+ commission de change si devises et s'il y a lieu (voir AI001)		
Commission de transfert		3,80
Virement international hors SEPA en agence	% de l'opération	0,10%
	<i>minimum</i>	27,40
	<i>maximum</i>	273,05
Commission de transfert agence		
Commission de change opération en devises (voir AI001)		
Commission de change rapatriement		
Frais de dossier achat terme		102,50
+ commission de change (voir AI001)		
Commission ouverture Flexigain		102,50
Frais à charge du donneur d'ordre (OUR)		10,15

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC	
	1er juillet 2018	
	Euros	
Commission de transfert frais OUR		
Commission de change opération en devises (voir AI001)		
Crédits documentaires Import		
- Commission d'ouverture		0,30%
	<i>minimum</i>	108,20
- Commission de dossier		64,75
- Commission de contrôle et levée de documents		0,125%
	<i>minimum</i>	93,40
Crédits documentaires Export		
- Commission de notification		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
- Commission de levée de documents		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
Commission d'ouverture Garantie Doc Import		0,10%
	<i>minimum</i>	87,00
Commission d'ouverture Garantie Doc Export		0,10%
	<i>minimum</i>	74,30
Commission d'encaissement remise effet documentaire export		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
	<i>maximum</i>	sans objet
Commission d'encaissement remise effet documentaire import		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
	<i>maximum</i>	sans objet
Commission de change opération en devises (voir AI001)		
Commission de change opération en devises (voir AI001)		
Effet export encaissement		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
	<i>maximum</i>	sans objet
+ commission de change si devises et s'il y a lieu (voir AI001)		
Chèque export impayé		32,50
Chèque export en crédit après encaissement		0,10%
	<i>minimum</i>	26,20
	<i>maximum</i>	109,10
Chèque en crédit immédiat Sauf Bonne Fin (EUR)		0,10%
	<i>minimum</i>	17,45
	<i>maximum</i>	109,10
Chèque en crédit immédiat Sauf Bonne Fin (devise)		0,10%
	<i>minimum</i>	17,45
	<i>maximum</i>	109,10
Effet import encaissement		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
	<i>maximum</i>	sans objet
Commission d'encaissement remise de chèque import		0,10%

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC	
	1er juillet 2018	
	Euros	
	<i>minimum</i>	27,40
	<i>maximum</i>	273,05
Commission de change opération en devises (voir AI001)		
Frais de port		40,60
Commission de document irrégulier		54,85
Commission d'acceptation remise effet import		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
	<i>maximum</i>	sans objet
Remise d'effet import demande de sort		sans objet
	<i>minimum</i>	sans objet
G0 Actes relatifs aux OPERATIONS SUR TITRES		
Frais fixes annuels InvestStore Intégral :		
Frais fixes annuels moins de 24 ordres par an		96,00
.A partir de 24 ordres par an		gratuit
Frais honoraires Indosuez		variable
Souscription et vente de SICAV et FCP autres que valeurs Crédit Agricole		variable
+ droits d'entrée liés au fond		variable
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole		gratuit
+ droits d'entrée liés au fond		variable
Ordres de bourse en France (frais de marché en sus, variable selon le lieu d'exécution)		
<u>Par téléphone</u>		
- Abonnement		gratuit
- Courtage par ordre		1,40%
- Frais fixes par ordre		6,60
- Montant minimum		16,65
<u>Par Internet / Investore Initial</u>		
- Abonnement		gratuit
- Courtage par ordre		0,62%
- Frais fixes par ordre (gratuit pour les actions)		2,42
- Montant minimum		8,85
<u>Par Internet / Investore Integral</u>		
.Commission sur montant de la transaction		
	Pour un ordre <= à 1 100€	0,99
	Pour un ordre > à 1 100€	0,09%
- Abonnement		gratuit
- Courtage par ordre		0,62%
- Frais fixes par ordre (gratuit pour les actions)		gratuit
- Montant minimum		sans objet
Frais de transfert de compte titres et PEA hors Caisses Régionales de Crédit Agricole (frais fixes)		130,00
Les droits de garde		
Tarif annuel, prélevé sur la valeur du portefeuille au 31/12 de l'année précédente		

TARIFS AU 01/07/2018

Libellé des actes	TARIFS DES PARTICULIERS TTC
	1er juillet 2018
	Euros
<u>Commission proportionnelle</u>	
- Valeurs Crédit Agricole	0,26%
- Autres valeurs	0,47%
<u>Commission fixe par ligne (Actions CASA exonérées)</u>	
- Valeurs Crédit Agricole	3,20
- Autres valeurs	6,20
- Montant global des droits de garde minimum	45,00
- Montant global des droits de garde maximum	510,00
Forfait par compte non valorisé	5,95
Gestion conseillée	
	1 contrat en gestion 78,00
	2 contrats en gestion 120,00
	3 contrats en gestion 156,00
H0 Actes relatifs à l'équipement monétique	
Gestion terminal de paiement électronique TPE	sans objet
Mise en place E-Transaction	sans objet
Forfait terminal de paiement	sans objet
E transaction à l'unité	sans objet
Frais logiciels	sans objet

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Corse. Société coopérative à capital variable, établissement de crédit de droit français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09), société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07025177.